



Cercle d'escrime de Meaux

Vous invite à participer au

CHALLENGE DES PREMIERES ARMES

*challenge open réservé aux tireurs de l'année sportive
Fleuret fille et garçon*

le samedi 10 mars 2012

Salle d'escrime municipale Bernard Talvard
Avenue Salvadore Allende
77100 Meaux

(à côté de la cité administrative, près du commissariat)

REGLEMENT

1- Licence

Licence 2012 en cours.

2- Formule

Un premier tour de poule sans éliminé

Un deuxième tour de poule, formule définit le jour de la compétition

3- Tenue

Conforme aux règlements de la F.F.E.

Poussins à Benjamin : tenue 350N, sous cuirasse 350N

Minime : tenue 350N, sous cuirasse 800N

4- Matériel

Poussin, pupille : fleuret simple lame N° 0

Benjamin : fleuret électrique, lame N° 2

Minime : fleuret électrique, lame N° 5

5- Directoire technique

Il sera constitué et affiché le jour de l'épreuve.

6- Droit d'engagement

Le droit d'engagement est fixé à 6 € par tireur, sauf pour les poussins de moins de 8 ans et sera perçu sur place.

7- Inscription

Les inscriptions devront parvenir **au plus tard le jeudi 8 mars 2012** à l'adresse suivante escrimeaux@sfr.fr

en mentionnant : Catégorie, nom, prénom, date de naissance, n° de licence.

8- Restauration

Une buvette avec boissons chaudes et froides, friandises, viennoiseries, et gâteaux sera à votre disposition durant la compétition.

9- Récompenses

Médailles pour tous les tireurs.

10- Horaires

Hommes. Dames		Appel	Scratch	Début
Fleuret minime	1997.1998	14 h00	14 h15	14 h30
Fleuret benjamin	1999.2000	14 h00	14 h45	14 h30
Fleuret pupille	2001.2002	14h 00	14 h15	14 h30
Fleuret poussin	2003.2004	15 h00	15 h15	15 h30
Fleuret moins de – 8 moins	2005...	15H00	15 h15	15 h30

Pour le fonctionnement de l'épreuve, nous comptons sur la présence des arbitres de votre club.

En attente de vous recevoir, recevez mes cordiaux sentiments sportifs.